

Professeur des Ecoles

11-10-2024

Emplacement : <https://recrutement.mlfmonde.org/offre-emploi-3186.html>

Corps : Professeur des écoles

Disciplines :

Date limite pour postuler : 31-12-2024

Date de prise de poste : 21-08-2025

Type de contrat :

Durée : N.A.

Poste étudié en Commission Consultative Paritaire : Non

Etablissement : Ecole franco-américaine du Puget Sound

Localisation : États-Unis / Seattle

Statut d'établissement : Partenaire du réseau de la Mlf

Définition de poste :

Titre du poste : Enseignant

Rend compte à : Chef de division

Les horaires pour ce poste sont de 8h00 à 15h45, du lundi au vendredi.

Le salaire dépend des qualifications et de l'expérience ; les avantages sociaux sont inclus.

La charge de travail ne dépassera pas 37,5 heures par semaine, y compris la préparation des cours, la supervision des étudiants et les réunions.

RÉSUMÉ DU POSTE

Les enseignants sont responsables de la mise en œuvre de la mission et de la philosophie de l'école, ainsi que de la collaboration avec leurs homologues du programme FASPS. L'harmonisation du curriculum est une priorité.

Les enseignants font partie d'une communauté internationale diversifiée d'enseignants et d'apprenants qui ont la volonté de s'adapter au programme unique de la FASPS. Ils sont passionnés par le travail avec les étudiants, connaissent les pratiques et stratégies éducatives actuelles et sont capables d'utiliser des techniques pédagogiques flexibles et innovantes adaptées à une variété de styles d'apprentissage.

Profil recherché :

FORMATION ET/OU EXPÉRIENCE Tous les enseignants doivent être titulaires d'un diplôme d'enseignement en cours de validité ou d'autres titres légaux.

Les employés doivent tenir à jour toutes les certifications pertinentes.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES SPÉCIFIQUES

ü Acquérir une connaissance de la mission et de la philosophie de l'école. Travailler pour soutenir et atteindre les objectifs fixés.

ü Donner l'exemple d'un apprentissage et d'un comportement conformes aux attentes des élèves.

ü Évaluer sa propre efficacité pédagogique par le biais du développement professionnel.

ü Participer à des réunions régulières et permanentes du corps enseignant et de l'équipe, ainsi qu'à des activités de développement professionnel à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

ü Collaborer avec ses pairs pour développer, planifier et mettre en œuvre les meilleures pratiques en fonction des besoins et des capacités des élèves.

ü Les besoins et les droits des élèves doivent toujours être au premier plan de toute décision éducative.

ü Avoir une connaissance pratique du contenu du programme scolaire et des attentes du niveau scolaire et les mettre en œuvre.

ü Être ponctuel et régulier.

Professeur des Ecoles

11-10-2024

Emplacement : <https://recrutement.mlfmonde.org/offre-emploi-3186.html>

- ü Faire preuve d'un comportement responsable en matière d'assiduité et d'horaires de travail.
- ü Prévenir immédiatement l'école s'il n'est pas en mesure de se présenter à son poste pour cause de maladie ou autre.
- ü Maintenir une apparence professionnelle, un décorum général et un comportement conforme au statut professionnel au sein de la communauté.
- ü Apporter un soin particulier à l'utilisation et à la protection de tous les biens et matériels de l'école.
- ü Respecter les exigences de l'école et rester avec les élèves à tout moment lorsqu'ils sont en charge ; promouvoir les politiques et règlements de l'école à tout moment pendant les heures de cours.
- ü Suivre les procédures de l'école en cas d'urgence.
- ü Faire preuve d'un comportement éthique.
- ü Connaître et respecter les politiques et procédures de l'école, en particulier celles relatives à la confidentialité, à la compréhension interculturelle, à la discipline, au harcèlement et à la communication.
- ü Promouvoir une atmosphère de respect pour les élèves et les adultes.
- ü Travailler pour soutenir la philosophie de l'école.
- ü Abordez les conflits entre collègues d'abord avec l'employé concerné, puis avec le directeur.
- ü Respecter les règles de discipline préconisées par l'école.
- ü Soutenir les mesures disciplinaires décidées par les autres enseignants.
- ü Participer à des activités de formation continue sur demande.
- ü Assister et participer aux conférences de cas à la demande du directeur.
- ü Adresser toutes les demandes et préoccupations concernant un élève aux enseignants concernés et, le cas échéant, au directeur.
- ü Se préparer à un moment où l'on n'est pas responsable de la supervision des élèves.
- ü Établir des attentes pédagogiques et comportementales appropriées au développement des élèves et les communiquer aux élèves et à leurs familles.
- ü Créer des leçons et des environnements d'apprentissage sûrs, respectueux et intéressants, ainsi que multiculturels, sexistes et adaptés.
- ü Sélectionner, adapter et personnaliser le matériel en fonction de la diversité des populations et des compétences des élèves.
- ü Enseigner aux élèves les programmes d'études requis en utilisant des stratégies qui favorisent les compétences bilingues.
- ü Collaborer et communiquer régulièrement avec les familles pour prendre des décisions en matière d'éducation et utiliser les ressources familiales et communautaires pour soutenir l'apprentissage.
- ü Évaluer les besoins développementaux, cognitifs et sociaux des élèves et fournir un enseignement approprié pour répondre à ces besoins.
- ü Évaluer régulièrement l'apprentissage des étudiants en utilisant plusieurs formes d'évaluation.
- ü Faciliter les interactions positives entre l'élève et l'enseignant, l'élève et ses pairs, et l'élève et les autres adultes.
- ü Chaque enseignant est soumis aux règles et règlements contenus dans le manuel de l'école.

Contrat américain avec contraintes d'aptitudes physiques

Le travail s'effectue principalement dans l'environnement scolaire. L'école est dynamique, avec un niveau d'activité élevé. Le travail peut également être effectué sur d'autres sites dans le cadre de sorties scolaires.

En fonction des activités et de la saison, il peut être nécessaire d'être à l'extérieur pour des activités régulières et prolongées.